

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception (14265)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception (14265)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	83	77	61	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception (14265)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	60	57	46	10	76,9 %
			Masculin	23	20	15	3	23,1 %
			Total	83	77	61	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception (14265)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	3	3	3	2	100 %
				AB	2	2	2	0	0 %
				Total	6	6	6	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	7	7	0	0 %
				AB	5	5	5	1	100 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	17	17	17	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	11	10	8	0	0 %
				AB	13	13	13	5	62,5 %
				B	10	10	10	2	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	1	1	1	12,5 %
				Total	37	36	34	8	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	11	1	0	0 %
				AB	6	5	2	1	50 %
				B	2	2	1	1	50 %
				Total	23	18	4	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception (14265)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	48	47	47	7	53,8 %
			En réorientation	2	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	12	12	7	2	15,4 %
			Scolarité étrangère	18	14	4	2	15,4 %
			Autres	3	3	2	2	15,4 %
			Total	83	77	61	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Accueil-réception (14265)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires en langues vivantes	bulletins et fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	expériences à l'étranger	activités et centres d'intérêt projet personnel	Très important
	compétences générales	bulletins et fiche avenir	Très important
	aptitude au travail collaboratif	bulletins et fiche avenir	Très important
Savoir-être	empathie	fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour les activités de réceptionniste	projet personnel activités et centres d'intérêt	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	expériences professionnelles	activités et centres d'intérêt projet personnel	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les dossiers sont classés s'ils respectent les critères d'admission.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Ce critère n'a pas été pris en compte lors de l'étude des dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Examens du dossier par un jury composé de 2 personnels compétents de l'établissement. Toutes les candidatures sont classées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation doit faire apparaître la cohérence du projet, la justification argumentée du choix d'orientation et du choix de notre établissement.

Les appréciations concernant le comportement (savoir être) et l'assiduité sont des éléments très importants lors de l'étude du dossier.

Signature :

Emmanuel LAGARDE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges